



Association du quartier Boutonnet

Vide Greniers du 3 décembre 2016

INSTRUCTIONS / REGLEMENT

Merci de prendre le temps de **LIRE** ces quelques lignes **AVANT** de vous inscrire!

- Le vide greniers est réservé aux **PARTICULIERS**,
- Une participation financière de **2 euros** sera à payer par emplacement,
- La **distribution de tracts** n'est pas autorisée,
- La vente de **boissons, nourriture, animaux (!), armes (!), substances illicites (!!!)** n'est pas autorisée non plus,
- La vente débute à 13H30 et se termine à 17H 30.

Pour l'inscription, vous devez compléter et signer la fiche d'inscription (en Majuscule). Les mentions de l'identité ainsi qu'un numéro et un lieu de délivrance de pièce d'identité sont **OBLIGATOIRES** (oui, on sait, c'est **PENIBLE**, mais c'est la loi). L'identité des vendeurs sera **CONTROLEE** le jour du vide greniers. Donc **PENSEZ** à votre pièce d'identité.

La date limite d'inscription est fixée au **mercredi 30 novembre 2016 à 18H**.

AUCUNE INSCRIPTION par TELEPHONE

La rue sera bloquée à partir de 12H30 pour permettre aux riverains d'enlever leur véhicule stationné. **Il est strictement interdit de débiller avant 13H. L'installation se fera entre 13H et 13H30.**

Possibilité de déposer en voiture les objets avant 13H15.

Dernier rappel : le vide greniers est organisé par des personnes **BENEVOLES**, qui aiment bien qu'on leur dise "Bonjour !" et qui préfèrent quand on leur parle **GENTIMENT** et **POLIMENT** !

Un grand merci au bar l'Alternatif et à la Boulangerie L'Epi de Boutonnet



Association du quartier Boutonnet

Règlement

Vide Greniers du 3 décembre 2016

- 1) La participation au vide greniers en tant que vendeur est réservée aux seuls particuliers à l'exclusion de tout professionnel.
- 2) Le vide grenier aura lieu le samedi 3 décembre 2016 (sous réserve des conditions météorologiques). **La vente débute à 13h30 et se termine à 17h30.**
- 3) Une participation financière de **2 euros** par emplacement sera à **régler** lors du contrôle des exposants.
- 4) Les vendeurs doivent **s'inscrire** pour participer à ce vide greniers **avant le mercredi 30 novembre 18h.**
 - soit à la boulangerie Au Fournil de Boutonnet, 53 rue du Faubourg Boutonnet,
 - soit au bar l'Alternatif, 11 rue du Faubourg Boutonnet.
- 5) **L'emplacement est de 2 mètres sur 2.** Le lieu de vente se situe :
 - rue du Faubourg Boutonnet de l'intersection rue Bosquet à l'intersection rue d'Obsen. **Il est strictement interdit de débiller sur la Place Krasucki.**
- 6) Les vendeurs s'engagent à fournir les informations nécessaires et sincères à leur inscription sur le registre tenu par l'organisateur, à signer une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres vide greniers au cours de l'année civile
- 7) Tout enfant mineur doit être accompagné d'un représentant de l'autorité parentale.
- 8) Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des acquéreurs et des vendeurs.
- 9) Les vendeurs s'engagent à libérer l'espace mis à leur disposition à 18h, **tout objet invendu devra être repris par les vendeurs.**
- 10) L'association BOUT'ENTRAIN décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage causé ou subi par un ou plusieurs participants à la manifestation.
- 11) Le stationnement des véhicules est strictement interdit sur le lieu de la vente de 12h30 à 18h. **Il est strictement interdit de débiller avant 13h.**
- 12) La présence des véhicules des vendeurs est tolérée uniquement pour la dépose des objets jusqu'à 13h15.